

# LES REGLES FONDAMENTALES EN DROIT DE L'URBANISME

## Objectifs de la formation

Maîtriser les règles fondamentales du droit de l'urbanisme.

Comprendre en pratique les règles, les documents et les autorisations d'urbanisme au regard des dernières dispositions législatives.

## Méthodologie pédagogique

L'intervention consistera en une étude du Code de l'Urbanisme (nouvelles dispositions) et des documents d'urbanisme tel que le PLU, avant une approche plus pratique de la matière

## Supports pédagogiques

Code de l'Urbanisme, Code de la construction et de l'habitation, PLU etc...

Etude de cas (demande de PC)

## Nombre de stagiaire et Personnel visé

10 à 15 personnes : Juristes d'entreprises privées ou publiques, agents de collectivités territoriales, architectes, collaborateurs de Bureau d'Etudes

## Durée de la session

2 journée (14 heures)

## Coût de la session

Inter : 450 euros par jour

## Animation

Par des consultants juristes, Avocats praticien exerçant dans le domaine d'activité objet de la formation

## Evaluation

A l'issue de la formation, une évaluation des stagiaires et du formateur est remise à l'établissement

## PROGRAMME INDICATIF

### I-La maîtrise des documents d'urbanisme

Hierarchie des documents d'urbanisme  
Portés des SCOT, PLU, Cartes Communales  
PPR etc....

### II-Les Acteurs de l'Urbanisme et leurs rôles

Communes, communauté d'agglomération,  
SEM, architecte, promoteurs, particuliers etc...

### III-Les opérations d'aménagement

Le PADD, la ZAC etc...  
Les lotissements

### IV-Les autorisations d'urbanisme (évolutions)

Les nouveaux certificats d'urbanisme

Le permis de construire  
Les autres autorisations

### V-Le contentieux de l'urbanisme

Contentieux administratif  
Contentieux civil  
Contentieux pénal

### VI-mise à jour sur les dernières évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles